



Un 12 octobre déterminant !

Après les journées du 7 et du 23 septembre, la mobilisation du samedi 2 octobre 2010 a été un formidable succès partout en France. Cette journée a vu de nouveaux manifestants rejoindre les cortèges. Près de 3 millions de salariés du public comme du privé, seuls, entre collègues ou en famille ont continué massivement à exprimer leur opposition au projet de réforme des retraites.

Confronté à cette mobilisation qui s'amplifie, le gouvernement reste campé sur son intransigeance. Il préfère le mépris au dialogue, il commente les chiffres de manifestants plutôt que de répondre à leurs inquiétudes et exigences.

Les organisations syndicales confirment la journée nationale de grèves et de manifestations du mardi 12 octobre 2010. Elles appellent les salariés, les retraités, les chômeurs à y participer massivement.

LAON
RASSEMBLEMENT 10H30
LYCEE PAUL CLAUDEL

Alors que s'ouvre le débat au Sénat le 5 octobre et afin de faire du 12 octobre un rendez-vous déterminant, elles appellent à élargir et à amplifier la mobilisation unitaire et à interpeller les sénateurs de l'Aisne en utilisant très largement la motion unitaire aux parlementaires ci-jointe

Les organisations syndicales considèrent qu'il faudra donner des suites au mardi 12 octobre

MOTION

Au moment où le projet de réforme des retraites est examiné par le Sénat, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, UNSA et SOLIDAIRES de LAON rappellent leur ferme opposition à celui-ci.

Elles exigent l'abandon du projet de réforme du gouvernement et l'ouverture de véritables négociations pour une autre réforme, afin de pérenniser les systèmes de retraites solidaires par répartition. Je soutiens cette motion.

NOM : PRENOM : Signature :

E-mail des Sénateurs dans l'Aisne

ANDRE Pierre p.andre@senat.fr DAUDIGNY Yves y.daudigny@senat.fr LEFEVRE Antoine a.lefevre@senat.fr